

Compte rendu du Conseil Municipal

12 Janvier 2012

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : CHAMBOULEYRON/JULLIAN Sylvie - CHOQUET Christine,

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, PASCAL Jean-Pierre,
RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues- VEDRINES J.Luc

Excusée, procuration à Mme CHOQUET : LAUZE M.Christine

Secrétaire de séance : Mme CHOQUET Christine

L'approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 Décembre 2011 est ajournée.

1/ Délibération : Aménagement salle multifonctionnelle et Mairie :

La délibération sera argumentée :

- une seule pièce (18m²) pour le secrétariat de la Mairie- le bureau du Maire et les archives non accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.
- Une seule pièce (43.75 m²) également pour la salle du conseil municipal et la salle de mariage. Non accessible aux personnes handicapées.
- Les travaux s'articuleront de la façon suivante : les différentes dépendances du sous sol seront assainies afin de protéger le bâtiment communal et préserver le patrimoine de la commune.
- Au niveau RDC, la salle actuelle du conseil sera isolée et réaménagée avec des espaces séparés pour accueillir le secrétariat ouvert au public (19.75m²), le bureau du maire (11 m²) et la salle des archives (9.60 m²).
- Au niveau R-1 Une salle multifonctionnelle sera créée (38.25 m²) qui aura pour fonction : salle de conseil – salle de mariages - cette salle sera ouverte sur la cour et mise à la disposition des associations (aînés ruraux ...), entreprises (coopérative ...) avec accès Internet par système CPL.

Ces deux pièces seront aménagées dans le respect des règles d'accessibilité aux personnes handicapées décrites dans l'arrêté du 11 septembre 2007.

Les enduits extérieurs seront réalisés pour la mise en valeur du bâtiment.

Le Maire présente le devis de l'économiste de M. Prohin, architecte retenu pour ce projet, et explique le plan de financement proposé :

Le total des travaux est estimé à : 157 613.00 € H.T.

Etat (DETR) : 35 % soit	55 164.75 €
Région : 25 % soit	39 403.00 €
Conseil Général : 20 % soit	31 522.69 €
Quote-part communale : 20 %	31 522.69 €

Délibération votée à l'unanimité : 11 : POUR – 0 : CONTRE – 0 : ABSTENTION

2/ Délibération : délégation de signature pour le périmètre des captages.

M. le Maire explique qu'il est impliqué dans le périmètre du captage de la Boissonnade (il ne peut être juge et parti même s'il refuse toute indemnisation) aussi, il souhaite déléguer la signature à l'adjoint AEP : M. DIVOUX Etienne. M. DIVOUX donne son accord.

Délibération votée à l'unanimité : 11 : POUR- 0 : CONTRE – 0 : ABSTENTION

3/ Délibération : emprunt pour le raccordement d'Appias

Deux banques sollicitées pour cet emprunt : le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne. M. le Maire explique qu'à l'heure actuelle, seules, ces deux banques prêtent aux collectivités.

La commune a besoin de 26 000 € pour financer la part communale : Le Crédit agricole propose sur 15 ans 4.64 % - La Caisse d'Épargne propose sur 15 ans : 4.49 % constant ou 4.43 % linéaire.

Après discussion, le conseil municipal choisit l'emprunt linéaire à taux et durée fixe 4.43 % sur 15 ans.

Délibération votée à l'unanimité-11 : POUR- 0 : CONTRE- 0 : ABSTENTION

4/ Délibération : Travaux d'électrification – versement fonds de concours SDEE –

La réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques de Rodet et de la Pélucarié relève de la compétence du SDEE, et afin de verser notre participation (fonds de concours) au SDEE, il est nécessaire de délibérer. La commune aura une participation de 16 311.05 €- Les travaux ne sont pas terminés, la dépose des supports ERDF n'a pas été effectuée. Le paiement de cette opération sera à la réception des travaux.

Vote à l'unanimité : 11 : POUR- 0 : CONTRE – 0 : ABSTENTION

QUESTIONS DIVERSES

- **Charte du Parc National des Cévennes:** un courrier a été adressé par le Parc à la commune de Moissac qui est située dans le périmètre d'adhésion, l'invitant à se prononcer sur les 9 axes stratégiques proposés par la charte.

1- S'associer Ensemble autour d'un projet commun, reflet du caractère et des valeurs du territoire

2- Soutenir la culture Pour des patrimoines identitaires et une culture vivante favorisant la création

3- Protéger la nature Pour le maintien de la biodiversité, atout et richesse du territoire

4- Gérer l'eau Pour l'avenir du territoire, ressource vitale et fragile

5- Vivre et habiter Pour un cadre de vie de qualité et un mode de vie durable et économe

6- Favoriser l'agriculture Pour la reconnaissance d'une agriculture à la fois productive et gestionnaire des paysages et de la biodiversité

7- Valoriser la forêt Pour des forêts aux vocations multiples, atout pour le patrimoine naturel et pour l'économie locale

8- Dynamiser le tourisme Pour une destination Parc national fondée sur le tourisme durable

9- Soutenir une chasse gestionnaire Pour une chasse locale, responsable et contribuant aux équilibres.

Le conseil municipal se prononcera sur ce sujet et affirmera sa volonté d'adhérer ou ne pas adhérer à la charte lorsque les communes seront invitées à délibérer (2013). A ce jour une position commune a été prise en conseil communautaire. Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les arguments du conseil communautaire qui met en avant la différence de ce Parc national avec les autres, à savoir qu'il est habité. Cette spécificité est déterminante pour l'avenir, sa reconnaissance est un élément clé pour une future adhésion.

La séance est levée à 22 h 30

Compte rendu du Conseil Municipal

Jeudi 1^{er} mars 2012

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire.

Mesdames : CHOQUET Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie et LAUZE Marie-Christine.

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, Pascal Jean-Pierre et VEDRINES Jean-Luc.

Excusés : DELEMAR Hugues et RIGAL Frédéric,

Secrétaire de séance : VEDRINES Jean-Luc

1-Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 3 février approuvé à l'unanimité des présents : 9.

2-VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011.

• **ATELIER RELAIS 2011**

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	B.P. 2011	CA 2011
616	Assurances	273,00 €	272,44 €
6611	Interêts des emprunts	1 570,00 €	1 565,98 €
668	Autres charges		1,53 €
23	Virement section d'investissement	5 949,33 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	7 792,33 €	1 839,95 €
	RECETTES		
752	Loyers	6 895,00 €	6 895,14 €
771	Prod.except.		
2	Résultat reporté 2010	897,33 €	
	TOTAL RECETTES	7 792,33 €	6 895,14 €
	RESULTAT FONCTIONNEMENT		5 055,19 €
	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES		
1	Déficit reporté 2010	4 455,79 €	
1641	Remboursement emprunts	4 720,00 €	4 712,46 €
2313	Immobilisations en cours	1 229,33 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	10 405,12 €	4 712,46 €
	RECETTES		
1	Virement section invest.	0,00 €	0,00 €
1068	Affectation	4 455,79 €	4 455,79 €
21	Virement section invest.	5 949,33 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	10 405,12 €	4 455,79 €
	RESULTAT INVESTISSEMENT		-256,67 €

	Résultat CA 2010	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2011	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	- 4 455.79 €		- 256.67 €			- 4 712.46 €
FONCT.	5 353.12 €	4 455.79 €	5 055.19 €			5 952.52 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2012	4 712.46 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2012	1 240.06 €
- Total affecté au c/1068	4 712.46 €

- **Vote du compte administratif : Pour : 8. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation du Résultat : Pour : 9-**
- **Vote du compte de Gestion : Pour : 9.**

• **VILLAGE DE VACANCES 2011**

FUNCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES	Pour Mémoire		Restes à réaliser
		Prévu 2011	Réalisé	
OO2				
023	Virement Section Investissement	16 200,00 €	0,00 €	
61522	Entretien de batiments	10 336,09 €	8 254,54 €	
616	Primes d'assurances	1 332,00 €	1 331,92 €	
6216	Autre personnel extérieur	3 000,00 €	2 771,59 €	
63512	Taxes foncières	3 700,00 €	3 712,00 €	
6378	Autres Impots, Taxes et Versement			
6611	Intérêts des emprunts	2 500,00 €	2 257,15 €	
	TOTAL DEPENSES	37 068,09 €	18 327,20 €	
	RECETTTE			
2	Excédent fonct. 2011	4 268,09 €		
752	Revenus des immeubles	32 800,00 €	32 800,43 €	
	TOTAL RECETTES	37 068,09 €	32 800,43 €	
	RESULTAT FONCT.	0,00 €	14 473,23 €	
	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent 2010	14 809,57 €		
1641	Remboursement d'emprunts	16 200,00 €	16 193,82 €	
2315	Travaux village			
	TOTAL DEPENSES	31 009,57 €	16 193,82 €	
	RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement	16 200,00 €	0,00 €	
1068	Affectation N-1	14 809,57 €	14 809,57 €	
	TOTAL RECETTES	31 009,57 €	14 809,57 €	
	RESULTAT INVEST.		-1 384,25 €	

	Résultat CA 2010	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2011	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	- 14 809.57 €		- 1 384.25 €	_____		- 16 193.82 €
FONCT.	19 077.66 €	14 809.57 €	14 473.23 €			19 077.66 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2012	16 193.82 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2012	2 547.50 €
- Total affecté au c/1068	16 193.82 €

- **Vote du compte administratif : Pour : 8. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation du Résultat : Pour : 9.**
- **Vote du compte de Gestion : Pour : 9.**

• **A.E.P EAU -ASSAINISSEMENT 2011**

N°Art.	FONCTIONNEMENT	PREVU 2011	REALISE 2011
	DEPENSES		
6061	Fournitures non stokable Electricité	7 000,00 €	6 790,64 €
6063	Fournitures d'entretien	350,00 €	552,29 €
6132	Redevance, Droits de passage	60,00 €	60,00 €
6152	Entretien et réparation	450,00 €	143,64 €
61521	Entretien Réseau communal	14 268,00 €	6 018,01 €
61522	Entretien fosse septique	2 000,00 €	3 154,25 €
6161	Assurances	520,00 €	514,61 €
617	Etude et recherche (analyses)	1 500,00 €	1 899,32 €
6355	Redevance prelv't millieux naturels	1 500,00 €	1 304,16 €
701249	Redvance pollution.	1 626,00 €	1 576,34 €
706129	Redevance modernisation	376,00 €	375,73 €
6218	Rémunération du personnel extérieur	6 000,00 €	6 499,37 €
6411	Rémunération perso.	500,00 €	0,00 €
654	Pertes sur créance	148,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts	5 225,00 €	5 224,97 €
673	Titres annules	86,02 €	85,84 €
6811	Dotation amortissements(042)	27 057,00 €	27 057,00 €
23	Virt à la section d'invest.	0,00 €	
	TOTAL DEPENSES	68 666,02 €	61 256,17 €
	RECETTES		
7011	Vente de l'eau	25 000,00 €	25 451,90 €
70123	Redevance Prélèvement	0,00 €	0,00 €
70124	Redevance pollution	2 400,00 €	2 847,49 €
704	travaux	0,00 €	0,00 €
70611	Redevance Assainissement	6 000,00 €	5 385,32 €
70612	Redevance assain. Modern.	500,00 €	624,24 €
7062	Redevance assain.non collectif	1 600,00 €	0,00 €
7064	Location compteurs	20 000,00 €	20 357,50 €
768	autres prestations et services	0,00 €	1 625,80 €
7071	Compteurs	0,00 €	0,00 €
747	Participation fosses	4 000,00 €	0,00 €
748	Subvention SDEE	600,00 €	692,65 €
758	Produits divers gestion courante	0,00 €	1,06 €
771	Prodt exceptionnel	0,00 €	8,54 €
777	Sub. Transférées au résultat	7 601,00 €	7 601,00 €
2	Résultats reportés 2009	965,02 €	
	TOTAL RECETTES	68 666,02 €	64 595,50 €

INVESTISSEMENT			RAR 2012	
DEPENSES				
1	Déficit Invest. Reporté 2010	15 039,15 €	0,00 €	
13913	Reprise subvention (opération ordre)	7 601,00 €	7 601,00 €	
1641	Remboursement Emprunt	13 000,00 €	12 873,68 €	
211	Terrains	0,00 €	0,00 €	
2315	Raccordement Appias	197 200,00 €	5 692,47 €	128 895 €
	Opérations non affectées	6 456,00 €	0,00 €	
	Périmètre captages	48 387,95 €	5 740,77 €	3 000,00 €
	TOTAL DEPENSES.	287 684,10 €	31 907,92 €	
RECETTES				
1068	Excédent reporté	14 197,10 €	14 197,10 €	
110	Périmètre captages			
131	Subv. Equipement	0,00 €	0,00 €	
13111	Sub. Agence de l'eau	62 300,00 €	0,00 €	59 158 €
1313	Sub. Dépt.	134 830,00 €	28 597,06 €	64 016 €
1641	Emprunts	49 300,00 €	0,00 €	
28121	Amort. Terrain	8 214,00 €	8 214,00 €	
28125	Amort. Terrain batis	132,00 €	132,00 €	
281531	Amort. AEP	12 170,00 €	12 170,00 €	
281532	Amort.Ass.	6 001,00 €	6 001,00 €	
281561	Amort. Mat.	540,00 €	540,00 €	
21	Virement section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
1	Résultat Reporté	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL RECETTES	287 684,10 €	69 851,16 €	
	RESULTAT		37 943,24 €	

	Résultat CA 2010	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2011	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	- 15 039.15 €		37 943.24 €	131 895.00 € 123 174.00 €	- 8721.00 €	14 183.09 €
FONCT.	15 162.12 €	14 197.10 €	3 339.33 €			4 304.35 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2012
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2012

4 304.35 €

- Total affecté au c/1068

- **Vote du compte administratif : Pour : 8. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation du Résultat : Pour : 9.**
- **Vote du compte de Gestion : Pour : 9.**

• **COMMUNE 2011**

Article	DEPENSES	PREVU	REALISE	RESTE A
	FONCTIONNEMENT	2011	2011	REALISER
11	Charges à Caractère Général	58 414,00 €	54 456,69 €	
60612	Electricité	8 583,00 €	9 141,66 €	
60623	Alimentation (Cantine+ Transport)	6 800,00 €	6 596,60 €	
60631	Fournitures entretien	500,00 €	713,06 €	
60632	Fourniture petit équipement	600,00 €	347,01 €	
6064	Fournitures Administratives	1 200,00 €	727,43 €	
6067	Fournitures scolaires	2 000,00 €	2 175,23 €	
6111	Cantine scolaire	6 000,00 €	6 220,80 €	
6135	Locations mobilières	9 000,00 €	8 855,17 €	
61522	Entretien de batiments	5 300,00 €	3 785,76 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	8 901,00 €	5 999,42 €	
6156	Maintenance	2 400,00 €	1 871,46 €	
616	Primes d'assurances	910,00 €	1 015,13 €	
6182	Documentation	0,00 €	215,60 €	
6184	Versement organisme	0,00 €	30,00 €	
6255	Indemnité régisseur	370,00 €	347,49 €	
6231	Annonces insertions	230,00 €	227,24 €	
6232	Fêtes et cérémonies	500,00 €	490,32 €	
6247	Transports collectifs	800,00 €	720,00 €	
6248	Divers	0,00 €	592,02 €	
6251	Deplacement	0,00 €	40,32 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00 €	1 174,95 €	
6262	Frais de télécommunication	1 500,00 €	1 318,06 €	
627	Service bancaire	0,00 €	11,71 €	
6281	Cotisations	300,00 €	163,25 €	
62878	Rbt frais à d'autres organismes	0,00 €	360,00 €	
6283	Redevances OM	400,00 €	381,00 €	
63512	Taxes foncières	920,00 €	906,00 €	
637	Autres impôts	0,00 €	30,00 €	
12	CHARGES de PERSONNEL	70 703,00 €	66 719,60 €	
6216	Mise à dispo.Personnel Tech.	6 000,00 €	6 292,31 €	
6336	Cotisations CNG CG	800,00 €	769,28 €	
6338	URSSAF	242,00 €	128,01 €	
6411	Rémunération personnel titulaire	22 500,00 €	22 246,39 €	
6413	Rémunération personnel non titulaire	24 600,00 €	20 473,30 €	
6451	Cotisations URSSAF	12 400,00 €	12 745,73 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 600,00 €	1 662,29 €	
6454	Cotisation ASSDIC	1 600,00 €	1 466,22 €	
6455	Cotisation Assurance CG	161,00 €	174,41 €	
6456	Vers.Supp.Familial	300,00 €	273,00 €	
6475	Cotisation Médecine du travail	500,00 €	488,66 €	
14	ATTENUATION PRODUIT	20 592,00 €	20 592,00 €	
739116	Reversement F.N.G.I.R	20 592,00 €	20 592,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	33 361,00 €	27 532,05 €	
6531	Indemnités élus	13 500,00 €	13 364,26 €	
6533	Cotisation retraite élus	550,00 €	455,30 €	
6553	Service incendie	8 000,00 €	7 961,61 €	
6554	Contributions organismes de regroupement	4 311,00 €	3 223,03 €	
6558	Autres dépenses obligatoires	0,00 €	153,85 €	
657364	Subvention Budget AEP	4 000,00 €	0,00 €	
65748	Subventions organismes privés	3 000,00 €	2 374,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	5 500,00 €	4 230,15 €	
66111	Intérêts des emprunts	4 500,00 €	4 062,69 €	
6615	Intérêts comptes courants	1 000,00 €	167,46 €	
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	184,00 €	183,66 €	
673	Titres annulés	184,00 €	183,66 €	
23	Virement section d'investissement	4 762,54 €	0,00 €	
042	OPERATIONS ORDRE			
681	Dotation Amort.	58 400,00 €	37 702,79 €	
	TOT. DEPENSES			
	FONCTIONNEMENT	251 916,54 €	211 416,94 €	

RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
13	Attenuation de charges(apprenti)	0,00 €	826,05 €	
6419	Rbt sur rémunération personnel	0,00 €	826,05 €	
70	Produit des Services	4 950,00 €	5 573,86 €	
70323	Redevance domaine Pub.	650,00 €	672,25 €	
7067	Redevance Service Péri-scolaire	4 300,00 €	4 901,61 €	
73	IMPOTS ET TAXES	87 983,00 €	88 127,95 €	
7311	Contributions directes	85 383,00 €	85 472,00 €	
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	2 600,00 €	2 655,95 €	
74	Dotations et Participations	126 610,00 €	129 070,22 €	
7411	Dotation forfaitaire	90 096,00 €	90 096,00 €	
74121	Dot Solidarité Rurale	18 626,00 €	18 628,00 €	
74127	Dotation Nationale de Péréquation	4 900,00 €	4 900,00 €	
742	Dotation Elus locaux	2 793,00 €	2 793,00 €	
747	Participation	200,00 €	0,00 €	
74718	Autre	0,00 €	134,13 €	
7474	Participation école ext.	3 400,00 €	4 605,68 €	
7483	Attribution Péréquation	0,00 €	51,00 €	
748311	Compensation T.P.	0,00 €	59,00 €	
748313	Dot Compensation TP	0,00 €	10,00 €	
748314	Dot Unique TP	120,00 €	0,00 €	
74832	Attribution FDTP	0,00 €	1 318,41 €	
74834	Compensation Taxes Foncières	4 599,00 €	4 599,00 €	
74835	Compensation Taxes habitation	1 876,00 €	1 876,00 €	
75	Produits de Gestion Courante	13 966,00 €	13 379,03 €	
752	Revenus des immeubles	13 966,00 €	13 379,03 €	
76	Produits Financier		7,80 €	
764	Revenus valeur mob.placement	0,00 €	7,80 €	
TOTAL				
Recettes fonctionnement		233 509,00 €	236 984,91 €	
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORT	18 407,54 €		
TOTAL RECETTES FONC.		251 916,54 €	236 984,91 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			25 567,97 €	
INVESTISSEMENT				
		PREVU	REALISE	RAR 2012
DEPENSES		2011	2011	
16	Remboursement d'emprunts	9 200,00 €	10 123,95 €	
165	Dépôt et cautionnement	1 007,00 €	0,00 €	
20418	Travaux TELECOM Enfouissement	38 399,47 €	36 370,94 €	20 696,73 €
2042	Sub équip personne	20 000,00 €	1 331,85 €	
23	Prog.globalisé 2010	23 500,00 €	14 789,85 €	
	Voirie	40 645,54 €	21 529,38 €	1 500,00 €
	Aménagement Mairie	10 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
	Aménagement village St Roman	14 200,00 €	0,00 €	
	Terrain Lot. Corniche	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
	Intempéries 2008	17 141,03 €	17 073,25 €	
	Matériel Ecole	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
	Mobilier Mairie	1 500,00 €	1 227,10 €	
	Rampe Boissonnade	14 350,00 €	0,00 €	1 850,00 €
	E.Pub. Rodet-Pélucarié	11 500,00 €	11 437,28 €	
Total Dépenses Investissement:		205 443,04 €	113 883,60 €	
Solde d'exercice précédent				
41	Opérations patrimoniales-rés.voirie	33 000,00 €	22 887,52 €	
Totaux restes à réaliser				33 046,73 €
Déficit reporté 2008		0,00 €		
TOTAL DEP. INVEST.		238 443,04 €	136 771,12 €	

RECETTES INVEST.				
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	23 000,00 €	21 204,00 €	
10223	TLE	0,00 €	461,00 €	
1068	Affectation N-1	23 080,16 €	23 080,16 €	
1311	Sub. Etat	4 196,60 €		
1321	Sub.Enfouissement ministère int.	20 000,00 €	4 196,60 €	
1322	Sub.Enfouissement Région	4 239,35 €	4 239,35 €	
1323	Dépt	16 733,00 €	3 533,00 €	6 023,24 €
13251	Subvention SDEE	2 300,00 €	1 912,58 €	
1342	Amende de police	0,00 €	940,00 €	
1641	Emprunts	22 500,00 €	0,00 €	
165	Dépôts & Cautionnement	1 007,00 €	303,85 €	
	Total Recettes Réelles Invest	117 056,11 €	59 870,54 €	
21	Virement de la section fonct.	4 762,54 €		
40	Opération d'ordre	58 400,00 €	37 702,79 €	
41	Op.patri.(avance+subv.Prog. 2010	33 000,00 €	22 887,52 €	
1	Excédent 2010	25 224,39 €		
	TOTAL RECETTE INVEST.	238 443,04 €	120 460,85 €	
	RESULTAT INVESTISSEMENT		-18 109,37 €	

	Résultat CA 2010	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2011	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	25 224.39 €		- 16 310.27 €	<u>33 046.73 €</u> 6 023.24 €	- 27 023.49€	- 18 109.37€
FONCT.	41 487.70 €	23 080.16 €	25 567.97 €			43 975.51 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2012	18 109.37 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2012	25 866.14 €
- Total affecté au c/1068	18 109.37 €

- **Vote du compte administratif : Pour : 8. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation du Résultat : Pour : 9.**
- **Vote du compte de Gestion : Pour : 9.**

3-DELIBERATION POURSUITE ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Projet démarré en 2008.

Concerne le câblage et l'éclairage public du hameau du Fez Rolland..

Câblage France Télécom : 1.333,80€,

SDEE : 18.000€,

Eclairage public : 6.823,66€.

C'est la dernière tranche à traiter.

- **Vote: Pour : 9.**

4-DELIBERATION :AMENAGEMENT DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE et de la MAIRIE

3 estimations ont été établies par le cabinet d'architecte Prohin.

- Estimation n°1 : 157.613.46€ H.T. Enduits extérieurs non compris.

- Estimation n°2 : 176.416.00€ H.T avec les enduits.
- Estimation n°3: 154.926.61€ H.T avec aménagement extérieur moindre
- Option :système de chauffage pompe à chaleur-8916€H.T

Débat autour du mode de chauffage du bâtiment : électricité, pompe à chaleur,....

Des subventions peuvent être accordées suivant la compétence des Collectivités territoriales :

Il est décidé de reporter la solution 2,de ne pas mettre dans le marché la réfection des façades ,de mettre de coté la solution 3 ,d'inclure l'option .Le conseil délibère en insistant sur la nécessité de :

-réaliser l'accès aux personnes à mobilité réduite(rampe handicapé et de zones de stationnement).

-réduire la consommation énergétique par la pose d'isolation et d'un système de chauffage type pompe à chaleur air-air)

-Améliorer l'accueil du public (secrétariat,bureau du Maire et salle multifonction :associations...)

- L'Etat peut aller jusqu'à 40% du montant,
- La Région 20% pour la salle multifonctionnelle,
- Le Département 20% pour l'isolation et le chauffage.
- Plan de financement :Etat DETR- 66612€
- Region 33306€
- Departement- 33306€
- Quote part communale-33306€

➤ **Vote: Pour : 9.**

5-DELIBERATION :AVENANTS AUX TRAVAUX D'APPIAS

La mise en place du réseau d'adduction d'eau et le passage du Gardon en forage dirigé ont créé l'opportunité de raccorder le hameau d'Appias au réseau Haut Débit ADSL.

Mr le Maire rappelle que les habitants de ce hameau sont éligibles à l'aide de la Région et du Conseil Général à la connexion par la parabole mais cette solution est coûteuse à l'investissement et à l'utilisation.

La Commune, Maître d'Ouvrage, prendrait à sa charge sur le budget Commune 2012 le passage en forage dirigé pour le Réseau France Télécom sur 110 ml, comme elle a déjà pris à sa charge le génie civil.

Certes les travaux représentent 53% du montant du marché initial du lot n°2 mais Mr le Maire insiste sur le fait que l'entreprise étant sur place, il serait dommage de perdre cette opportunité et de ne pas satisfaire la demande des résidents d'Appias qui seraient les seuls habitants de la Commune à ne pas bénéficier de ce mode de communication –ADSL-.

Avis favorable de la commission consultative des travaux.

Montant initial HT	19.500,00 €	Eau
Montant avenant HT	10.450,00 €	Télécom

Total HT	29.950,00 €	
TVA 19.6%	5.870,20€	

TOTAL TTC	35.820,20 €	

Vote: Pour : 9.

6-CHANGEMENT DE PRESTATION -PHOTOCOPIEURS

Le Conseil Municipal a choisi la proposition de l'entreprise I.B.S de Mende pour l'équipement en photocopieurs de la Mairie et de l'Ecole (moins disante).

Cette entreprise propose le rachat de la location actuelle qui s'étale jusqu'au 31 août 2013 pour un montant de 13.417,31€ TTC.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition avantageuse et donne mandat à Mr le Maire pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Vote: Pour : 9.

7-SECURITE ROUTIERE D9- D140- Corniche des Cévennes

➤ Croisement ST Roman/Fobies

Le Conseil Général de la Lozère n'a pas donné suite au courrier du Directeur des routes, transports et bâtiments en date du 8 février 2010.

Les services départementaux devaient étudier l'amélioration de la signalisation directionnelle.

Une lettre de relance va être envoyée par la Commune.

➤ Vitesse excessive sur la D983

Une demande écrite va être envoyée au Département pour qu'il lance une étude sur la sécurisation de la vitesse entre le hameau du Fez Rolland et Camp des Noyers.

8-FESTIVAL NATURE 2012 du Parc National des Cévennes

Le thème en sera l'Arbre.

2 randonnées seront organisées sur notre Commune avec un départ du Village de Vacances, descente dans la vallée et remontée dans le secteur de Combes.

Accompagnateur: Mr Dominique Foubert, Moniteur du Parc National. Dates: 9 juillet et 6 août en matinée.

9-DIVERS

➤ Accord pour le remplacement du filet pour le cours de tennis de St Roman

➤ Besoin d'améliorer le système d'attache de ce filet.

DATE A RETENIR :

Commémoration de l'armistice le 8 Mai à partir de 11 h 30, suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

Date à fixer pour le repas Champêtre de la Commune : comme il est maintenant de tradition

Apéritif et repas où chacun apportera le fruit de ses talents culinaires –salés ou Sucrés-

Apportez verres, couverts et assiettes,

Vin et café offerts.

La séance est levée à 23h.

Compte rendu du Conseil Municipal

Jeudi 29 mars 2012

Présents :

Monsieur **FESQUET Pierre**, Maire

Mesdames : **LAUZE Marie-Christine**, **CHOQUET Christine**,
JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie

Messieurs : **GODE Philippe**, **DIVOUX Etienne**, **Pascal Jean-Pierre**, **RIGAL Frédéric**,
DELEMAR Hugues

Excusé, procuration à Jean-Pierre **PASCAL** : Jean-Luc **VEDRINES**

Excusé, procuration à Etienne **DIVOUX** : François **FAURE**

Secrétaire de séance : GODE Philippe

1- Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2012
Voté à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

2- Budget de l'eau et de l'assainissement collectif

BUDGET		A.E.P.	2012	
Article	FONCTIONNEMENT	Pour Mémoire	Montant Euro	
	Dépenses	Réalisé 2011	Prévu 2012	Restes à réal.
	2 Déficit fonct; reporté			
023	Virement Section Investissement		1 046,75 €	
6061	Fournitures non stockable	6 790,64 €	7 110,00 €	
6063	Fournitures d'entretien	552,29 €	700,00 €	
6132	Droit de passage ONF	60,00 €	60,00 €	
6152	Entretien réparation	143,64 €	1 000,00 €	
61521	Entretien Réseau communal	6 018,01 €	15 000,00 €	
61522	Entretien Fosses septiques	3 154,25 €	4 000,00 €	
6161	Primes d'assurances	514,61 €	541,00 €	
617	Etude et Recherches	1 899,32 €	2 420,00 €	
6226	Honoraires			
6227	Frais bancaires			
6228	Rémun.intermédiaires et honoraires			
6261	Machine affranchir	0,00 €	271,00 €	
6355	Prélèvement milieu naturel	1 304,16 €	1 200,00 €	
6218	Personnel extérieur	6 499,37 €	6 500,00 €	
641	Charge de Personnel		500,00 €	
645	Charges de Sécurité Sociale			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		1 000,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	5 224,97 €	5 400,00 €	
6615	Intérêts ligne trésorerie			
701249	Reversement Agence Pollution	1 576,34 €	2 668,00 €	
706129	Reversement Agence Modernisation	375,73 €	592,00 €	
673	Titres annulés	85,84 €	150,00 €	
681	042 Dotation Amortissement	27 057,00 €	24 474,66 €	
	Total Dépenses	61 256,17 €	74 633,41 €	

	Recettes			
70111	Vente de l'eau	25 451,90 €	25 450,00 €	
70611	Redevance Assainissement	5 385,32 €	5 380,00 €	
7068	Redev.Ass.non collectif (fosses sept.)	1 625,80 €	1 620,00 €	
7064	Location Compteurs	20 357,50 €	20 350,00 €	
706121	Redevance modernisation ass.	624,24 €	625,00 €	
701241	Redevance pollution	2 847,49 €	2 850,00 €	
704	Travaux de branchements			
748	Subvention S.D.E.E.	692,65 €	500,00 €	
747	Subvention du B.P.Commune		5 000,00 €	
758	Produits divers gestion courante	1,06 €		
7718	Produits exceptionnels	8,54 €		
777	042 Sub.transférés aux résultats	7 601,00 €	8 554,06 €	
2	Excédent reporté	965,02 €	4 304,35 €	
	Total Recettes	65 560,52 €	74 633,41 €	
	Solde de Fonctionnement		0,00 €	
	INVESTISSEMENT			
	Dépenses			
1	Déficit Reporté	15 039,15 €	0,00 €	
1641	Remboursement d'emprunts	12 873,68 €	6 000,00 €	
2111	Terrains Périmètre Captage			
2315	Périmètre des Captages	5 740,77 €	5 000,00 €	3000+2000
	Travaux forage dirigé AEP-LE PLO		26 000,00 €	
	Tableau électrique Boissonnade		5 000,00 €	
	Etude Captage Boissonnade		0,00 €	
	AEP Arbousse/La Rouvière		36 014,44 €	
	Raccordement Appias	5 692,47 €	131 831,00 €	128895+2936
13913	Reprise Subvention	7 601,00 €	8 554,06 €	
	Total Dépenses	46 947,07 €	218 399,50 €	
	RECETTES			
1	Excédent reporté	0,00 €	22 904,09 €	
21	Virement section de fonctionnement	0,00 €	1 046,75 €	
1313	Subvention Département AEP Val Bécède	5 744,06 €		
1068	Affectation N-1	14 197,10 €	0,00 €	
131	Sub. C.G. Périmètre captages	4 600,00 €		
	Sub. Agence Bassin Périmètre Captage	18 253,00 €		
	Sub. Agence Eau LE PLO		7 800,00 €	
131	Sub. C.G. LE PLO		13 000,00 €	
131	Subvention C.G. Rac.Appias	0,00 €	64 016,00 €	64 016,00 €
131	Subvention Agence Rac.appias	0,00 €	59 158,00 €	59 158,00 €
1641	Emprunt Raccordement Appias	0,00 €	26 000,00 €	
28121	040 Amortissements Terrain	8 214,00 €	8 390,66 €	
28125	040 Amortissements Terrains Bâti	132,00 €	132,00 €	
281531	040 Amort.réseaux AEP	12 170,00 €	9 411,00 €	
281532	040 Amort.Réseaux Ass.	6 001,00 €	6 001,00 €	
281561	040 Amort.Mat.Expl.	540,00 €	540,00 €	
	Total Recettes	69 851,16 €	218 399,50 €	

Le conseil n'a pas voté en 2011 d'augmentation pour 2012 des tarifs abonnement et consommation pour la distribution d'eau potable (réajustement effectué en 2011).
Le conseil n'a pas voté en 2011 d'augmentation de la redevance pour l'assainissement collectif (village de Saint Roman, lotissement Mas del Fesc, Mairie).

Monsieur le Maire présente l'évolution des redevances de l'Agence de l'eau depuis 2008

Année	Taux (€/m ³) de la redevance pour pollution + TVA 5,5 %	Taux (€/m ³) de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte + TVA 7 %
2008	0,038	0,026
2009	0,076	0,052
2010	0,114	0,078
2011	0,168	0,120
2012	0,220	0,150

Suite aux dernières reformes fiscales, pour le branchement de compteurs et changement, la TVA passe de 5,5 % à 19,6 %

Vote du budget de l'eau et assainissement :
voté à l'unanimité : POUR 11 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

3- Budget : Atelier relais

BUDGET ATELIER RELAIS 2012			
	FONCTIONNEMENT	Réalisé 2011	Prévu 2012
	DEPENSES		
616	Assurances	272,44 €	287,00 €
6611	Interêts des emprunts	1 565,98 €	1 300,00 €
668	Autres charges financières	1,53 €	
23	Virement section d'investissement		7 189,06 €
2	Déficit antérieur reporté		
	Total Dépenses	1 839,95 €	8 776,06 €
	RECETTES		
752	Loyers	6 895,14 €	7 536,00 €
7473	Subvention Départementale		
77	Produits exceptionnels		
2	Résultat reporté	897,33 €	1 240,06 €
	Total Recettes	7 792,47 €	8 776,06 €
	RESULTAT FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES		
1	Déficit reporté	4 455,79 €	4 712,46 €
1641	Remboursement emprunts	4 712,46 €	4 990,00 €
2313	Travaux		2 199,06 €
	Total Dépenses	9 168,25 €	11 901,52 €
	RECETTES		
21	Virement section invest.	5 949,33 €	7 189,06 €
1068	Affectation	4 455,79 €	4 712,46 €
	Total Recettes	10 405,12 €	11 901,52 €
	Resultat investissement		
	Resultat de l'exercice	0,00 €	

Vote du budget de l'atelier relais :
votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

4- Budget : Village de vacances

BUDGET VILLAGE DE VACANCES 2012

FONCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES			
		Réalisé 2011	Prévu 2012	Restes à réaliser
023	Virement Section Investissement		16 529,00 €	
60611	Fournitures non stockables			
61522	Entretien de batiments	8 254,54 €	8 928,50 €	
61523	Entretien voies et réseaux			
616	Primes d'assurances	1 331,92 €	1 400,00 €	
6216	Personnel	2 771,59 €	2 400,00 €	
6226	Honoraires			
627	Service bancaire			
63512	Taxes foncières	3 712,00 €	3 790,00 €	
6378	Autres impots locaux			
66111	Intérêts des emprunts	2 257,15 €	2 300,00 €	
	Total Dépenses	18 327,20 €	35 347,50 €	
	Recettes			
752	Revenus des immeubles	32 800,00 €	32 800,00 €	
7911	Indemnité de sinistre	0,00 €		
OO2	Excédent antérieur reporté	4 268,09 €	2 547,50 €	
	Total Recettes	37 068,09 €	35 347,50 €	
	Solde de Fonctionnement	18 740,89 €	0,00 €	
	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent	14 809,57 €	16 193,82 €	
1641	Remboursement d'emprunts	16 193,82 €	16 529,00 €	
2315	Travaux village			0,00
	Traitement charpentes			
2313	Travaux village RR			
	Total Dépenses	31 003,39 €	32 722,82 €	0,00
	RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement		16 529,00 €	
132	Subventions			
1323	Subventions région			0,00
1324	Subvention commune			0,00
	Subvention FEDER			0,00
1641	Emprunt travaux			
1068	Affectation N-1	14 809,57 €	16 193,82 €	
	Total Recettes	14 809,57 €	32 722,82 €	0,00
	Résultat D'Investissement	-14 809,57 €	0,00 €	0,00
	Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	

Vote du budget du village de vacance :

voté à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Remarques :

Travaux envisagés :

- Local technique spécifique pour le rangement des produits de la piscine (normes de sécurité)
- Reprise de l'assainissement sur 5 gîtes par l'Entreprise JUST
- Enrochement pour la consolidation du talus de soutènement de la piscine.
- 2 arbres à abattre (trop proches des gites)

Travaux réalisés :

- Les boiseries de l'amphithéâtre ont été repeintes

5- Budget général de la Commune

BUDGET COMMUNAL 2012				
Article	FONCTIONNEMENT	Pour Mémoire	PREVU	
	Dépenses	C.A. 2011	2012	
11	Charges à Caractère Général	54 456,69 €	66 675,00 €	proposition
60612	Electricité	9 141,66 €	9 350,00 €	
60623	Alimentation (Transport repas)	6 596,60 €	7 700,00 €	
60631	Fournitures entretien	713,06 €	730,00 €	
60632	Fourniture petit équipement	347,01 €	350,00 €	
6064	Fournitures Administratives	727,43 €	1 000,00 €	
6067	Fournitures scolaires	2 175,23 €	2 100,00 €	
6111	Cantine	6 220,80 €	6 350,00 €	
6135	Locations mobilières	8 855,17 €	12 550,00 €	
61522	Entretien de bâtiments	3 785,76 €	8 000,00 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	5 999,42 €	9 000,00 €	
6156	Maintenance	1 871,46 €	1 800,00 €	
616	Primes d'assurances	1 015,13 €	955,00 €	
6182	Documentation	215,60 €	220,00 €	
6184	Formation Elus	30,00 €	0,00 €	
6225	Indemnité régisseur	347,49 €	350,00 €	
6231	Annonces insertions	227,24 €	250,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies	490,32 €	500,00 €	
6247	Transports collectifs	720,00 €	750,00 €	
6248	Divers(transport repas cantine)	592,02 €	0,00 €	
6251	Déplacement (frais kms Martino)	40,32 €	100,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 174,95 €	1 200,00 €	
6262	Frais de télécommunication	1 318,06 €	1 500,00 €	
627	Services bancaires	11,71 €	0,00 €	
6281	Cotisations AMLOZERE	163,25 €	180,00 €	
6283	Redevances OM	381,00 €	400,00 €	
62878	Location tracto-pelle	360,00 €	400,00 €	
63512	Taxes foncières	906,00 €	940,00 €	
12	CHARGES de PERSONNEL	66 719,60 €	69 820,00 €	
6336	Cotisations CNG CG	769,28 €	750,00 €	
6338	URSSAF	128,01 €	130,00 €	
6216	Mise à dispo.personnel technique	6 292,31 €	3 200,00 €	
6411	Rémunération personnel titulaire	22 246,39 €	27 050,00 €	
6413	Rémunération personnel non titulaire	20 473,30 €	21 500,00 €	
6451	Cotisations URSSAF	12 745,73 €	13 000,00 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 662,29 €	1 700,00 €	
6454	Cotisation ASSEDIC	1 466,22 €	1 500,00 €	
6455	Cotisation assurance pers.titulaire	174,41 €	210,00 €	
6456	Versement FNC SUP. FAM.	273,00 €	280,00 €	
6475	Cotisation Médecine du travail	488,66 €	500,00 €	
14	ATTENUATION DE PRODUITS			
739116	Reversement sur F.N.G.I.R.	20 592,00 €	20 592,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION CO	27 532,05 €	31 721,00 €	
6531	Indemnités élus	13 364,26 €	13 500,00 €	
6533	Cotisation retraite élus	455,30 €	460,00 €	
654	Admission en non valeur	0,00 €	300,00 €	
6553	Service incendie	7 961,61 €	7 830,00 €	Syndicat Enseignement. 603,00 €
6554	Contributions organismes de regroupement	3 223,03 €	777,00 €	Syndicat Elec. 174,00 €
65748	Subventions organismes privés	2 374,00 €	3 600,00 €	relais T.V. 0,00 €
657364	Subvention Budget AEP	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
6558	ATESAT	153,85 €	154,00 €	TOTAL C.O.R. 777,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	4 230,15 €	5 700,00 €	AUTRES SUBVENTIONS
66111	Charges d'intérêts	4 062,69 €	4 200,00 €	Crèche+centre loisirs 415,00 €
6615	Intérêts comptes courants	167,46 €	1 500,00 €	Réserve 398,00 €
				Parents Elèves 400,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	183,66 €	0,00 €	Ecole Commune 400,00 €
6711	Intérêts moratoires	183,66 €		Ecole CCE 300,00 €
673	Autres Subventions	0,00 €		Asso. Pompiers 339,00 €
				Pompiers Dép. 0,00 €
681/042	<i>Opération d'ordre</i>	<i>37 702,79 €</i>	<i>56 100,00 €</i>	Arche Mus. 275,00 €
	<i>(fonds concours CC 20200€</i>			Total Subven 2 525,00 €
	<i>enfouissement réseaux 35900€)</i>			ADIL 100,00 €
23	<i>Virement section d'investissement</i>	0,00 €	24 911,14 €	AOP Chataignes 100
				CAUE 90
	Total Dépenses	211 416,94 €	275 519,14 €	

Recettes			
6419	Rbt sur rémunération personnel	826,05 €	0,00 €
70	Produit des Services	5 573,86 €	5 575,00 €
70323	Redevance domaine public	672,25 €	675,00 €
7067	Redevance Service Péri-scolaire	4 901,61 €	4 900,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	88 127,95 €	89 717,00 €
73111	Impots ménages	85 472,00 €	84 958,00 €
73112	CVAE		1 072,00 €
73114	IFER		2 187,00 €
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	2 655,95 €	1 500,00 €
74	Dotations et Participations	129 070,22 €	126 868,00 €
7411	Dotation forfaitaire	90 096,00 €	89 561,00 €
74121	Dot Solidarité Rurale	18 628,00 €	18 628,00 €
74127	Dotation Nationale de Péréquation	4 900,00 €	4 900,00 €
742	Dotation Elus locaux	2 793,00 €	2 793,00 €
7474	Participation école externe	4 605,68 €	4 700,00 €
74718	Autres (cantonales+contentionx CNI	134,13 €	
7483	Attribution Péréquation	51,00 €	
748311	Compensation pertes TP	59,00 €	50,00 €
748313	Dotation réforme TP	10,00 €	9,00 €
74832	Attribution FDTP	1 318,41 €	
74834	Compensation Taxes Foncière	4 599,00 €	4 406,00 €
74835	Compensation TH	1 876,00 €	1 821,00 €
75	Produits de Gestion Courante	13 379,03 €	14 076,00 €
752	Revenus des immeubles	13 379,03 €	14 076,00 €
758	Produits gestion courante		
76	Produits Financiers	7,80 €	0,00 €
768	Produits Financiers	7,80 €	
77	Produits exceptionnels		13 417,00 €
7718	Autre produits exceptionnels		13 417,00 €
	Total	236 984,91 €	249 653,00 €
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	18 407,54 €	25 866,14 €
	Total Recettes	255 392,45 €	275 519,14 €

				Reste à
	INVESTISSEMENT	C.A.	Prévu	Réaliser
	Dépenses	2011	2 012	
001	Déficit d'investissement reporté N-1	0,00 €	0,00 €	
1641	Remboursement d'emprunts	10 123,95 €	9 530,00 €	
165	Dépôts et caution. Reçus	0,00 €	1 310,00 €	
20418	sub équip autres org publics	37 702,79 €	35 900,00 €	20696.73+15203.27)
204151	Sub équip CC Rampe Boissonnade	0,00 €	10 200,00 €	
204151-	Sub équip CC Piboullo	0,00 €	10 000,00 €	
238	Prog.globalisé 2011	14 789,85 €		
238	Prog.globalisé 2012		7 740,00 €	
	Frais géomètre local ERF + accès reserv		1 500,00 €	
2112	Frais géo. rampe la boissonnade+terrain	0,00 €	1 850,00 €	1 850,00 €
2112	Frais notaire Corniche+local ERF+Rampe	0,00 €	3 000,00 €	2000+1000
2151	Amende police (voirie)		5 000,00 €	
2183	Matériel agent technique+ chantier ABPS		2 500,00 €	
2151	Voirie (panneaux+le mas+moulin etc.)	21 529,38 €	11 500,00 €	1500+10000
2315	Génie civil Applas		20 242,00 €	
2315	Aménagement Mairie	0,00 €	199 170,00 €	5000+194170
2315	Aménagement Village St Roman	0,00 €	15 000,00 €	
2151	Intempéries 2008	17 073,25 €	0,00 €	
2151	Intempéries Novembre 2011		28 000,00 €	
2183	Matériel Ecole	0,00 €	3 000,00 €	2000+1000
2183	Matériel Informatique Secrétariat	1 227,10 €	2 000,00 €	
2315	Eclairage Public Fez Rolland+mises norm	0,00 €	9 000,00 €	
2315	Eclairage Public Rodet-La Pélucrié	11 437,28 €	0,00 €	
2315	Opération Non Affectée		9 961,63 €	
2151-041	PROG.GLOBALISE Raynaldès+ Lot Corniche	22 867,52 €	0,00 €	
2151-041	PROG.GLOBALISE La Lieure+Flayol 2012		11 240,00 €	
	Total Dépenses	136 771,12 €	397 643,63 €	
	Recettes			Reste à réaliser
10222	Dotation Fonds div. FCTVA (solde 2010+2011)	21 204,00 €	12 802,00 €	
10223	TLE	461,00 €	2 765,00 €	
002	Excédent reporté inv. N-1		8 914,12 €	
21	Virement section fonctionnement		24 911,14 €	
1068	Affectation N-1	23 080,16 €	18 109,37 €	
	PEVC 2012		5 699,00 €	
	PED 2012	0,00 €	11 923,00 €	6 023,00 €
1342	Sub. Amendes de police	940,00 €	1 500,00 €	
1321	Sub. Parlementaire ADSL	0,00 €	8 000,00 €	
1321	Subvention DETR Aménagement Maire	0,00 €	66 612,00 €	
1321	Subvention Etat enfouissement 2è TR	0,00 €	20 000,00 €	
1321	Subvention ETAT Intempéries 2011	4 196,60 €	7 800,00 €	
1322	Subvention Région Intempéries 2011	4 239,35 €	3 400,00 €	
1322	Subvention Région Aménagement Mairie	0,00 €	33 306,00 €	
1323	Sub.Dép. Intempéries 2011	3 533,00 €	2 200,00 €	
1323	Sub.Dép. Aménagement Mairie	0,00 €	33 306,00 €	
13251	SUB. SDEE EP	1 912,58 €	2 000,00 €	
165	Caution	303,85 €	1 310,00 €	
1641	emprunt mairie LT		33 306,00 €	
1641	emprunt mairie TVA CT 2ans		32 440,00 €	
238/041	avance immo PROG. GLOBALISE 2011	14 789,85 €		
238/041	avance immo PROG. GLOBALISE 2012		7 740,00 €	
1323	/041 Part.SDEE Prog. Globalisé	8 097,67 €	3 500,00 €	
28048	/040 Dotation Amortissement	37 702,79 €	56 100,00 €	
	Total Recettes	120 460,85 €	397 643,63 €	
	Restes a réaliser			
	RESULTAT EXERCICE			

Corniche+raynaldès
La Lieure+Chemin FLAYOL

La dotation de l'Etat est en baisse : elle passe de 90.096 € à 89.561 €
Mr le Maire propose de délibérer sur l'augmentation ou non des taux d'imposition.

Les **bases** des taxes foncières (bâti et non bâti) et d'habitation augmentent de 1,8 %.

Mr le Maire présente une simulation effectuée par la trésorerie du Collet de Dèze avec une augmentation de 1% puis 2 % des **taux**. Après discussion, le conseil municipal délibère et vote une augmentation de 1 % au prétexte de lisser les augmentations plutôt que de pratiquer des augmentations brutales quand les ressources ne suivent pas l'augmentation des dépenses de fonctionnement de la commune.

Délibération votée à l'unanimité POUR/11-CONTRE : 0- ABSTENTION : 0

Remarques : Subventions

- Demande d'aide d'électrification du centre de la Cabanarié
L'aide de la Commune ne peut être que très limitée : proposition de 300 €, sous réserve de réalisation
- Ensemble Vocal de Molezon :
projet de mettre en place un concert sur Moissac VF, à la Boissonnade.
Possibilité d'une aide financière du parc National des Cévennes (270 € sur 540 €).
Etudier la possibilité d'inclure un concert en août, mais envisager plutôt le concert fin septembre / début octobre, en lien avec la journée du patrimoine.

Vote du budget général de la commune :

voté à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

6- Travaux communaux

Programme de voirie à terminer :

- Amélioration de la Voie communale du Mas qui dessert le captage AEP de St Roman :
- Amélioration de la voie communale qui dessert le Gros Cambric, avec recalibrage de celle-ci, sortie du Moulin et croisement avec la route du Bouscairol (réalisation d'une bande de roulement en béton).

7- Travaux AEP Arbousses –la Rouviere.

L'amélioration de la desserte en eau de ces hameaux a été évoquée lors de précédents conseils. Pour lancer l'étude de faisabilité, la commune doit être accompagnée par un maître d'œuvre et par conséquent lancer une consultation auprès de 3 cabinets.

Mise en délibération pour lancer une consultation auprès de 3 cabinets

Délibération votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

8- ADSL sur le hameau d'Appias avec le concours de France Telecom.

Mise en délibération d'une demande de subvention exceptionnelle, d'un montant aussi haut que possible, auprès de M. le Sénateur, sur sa dotation personnelle : Travaux Divers d'Intérêts Généraux.

Délibération votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

9- Artisans et Bâisseurs en Pierres Sèches

Le stage conduit par les « Artisans et Bâisseurs en Pierres Sèches » se déroulera du 02 au 06 avril. Une douzaine de stagiaires se sont engagés, dont Pierre Martino, employé communal, ainsi que des employés communaux ou intercommunaux des communes

voisines, des agriculteurs ou des entreprises. Le stage se déroulera sur le chemin communal dominant le jardin de Michel et Laurette Flayol, à Saint Roman de Tousque. Il en coûtera à la Commune les repas pris au Restaurant de la Patache (900 €), les frais de formation de l'agent (520 €) et les matériaux nécessaires à la construction (1200€). Remerciements à l'Entreprise L. JULLIAN qui prépare bénévolement le chantier (démontage du mur).

Délibération votée à l'unanimité : POUR 11 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

10-Résiliation TDF à Moissac VF

Avec le passage à la TNT, TDF abandonne le relais situé à proximité du château de Moissac. L'antenne doit être démontée et le local attenant détruit. Un courrier doit être adressé au propriétaire du terrain pour l'informer du démantèlement du site. Une possibilité lui est offerte de conserver le bâti existant.

11- Questions diverses

a) Bulletin municipal

47 personnes ont demandé la version papier

Beaucoup de personnes sont venues chercher le dernier numéro à la Mairie, la règle donnée n'ayant pas été intégrée.

Au vu des difficultés qu'engendre la règle précédemment annoncée (ne recevoir le bulletin papier que sur demande auprès de la Mairie), et après discussion, le conseil municipal estime que :

- les résidents permanents doivent DE FAIT recevoir la version papier du bulletin.
- les résidents saisonniers doivent faire une demande (si ce n'est déjà fait) auprès du secrétariat de la Mairie pour continuer à recevoir le bulletin municipal version papier.

Les bulletins seront désormais envoyés par le biais de « Municiposte »

b) Dates à retenir

- **8 avril** 15 h : commémoration à la Stèle de St-Roman.
- **8 mai** : commémoration suivie d'un apéritif offert par la municipalité.
- **24 juin** : Fête de la Saint-Jean
date finalement retenue cette année pour le repas champêtre annuel de la Commune.

Elections présidentielles :

- 22 avril 2012 : 1^{er} tour
- 06 mai 2012 : 2^{ème} tour

Elections législatives :

- 10 juin : 1^{er} tour
- 17 Juin : 2ème tour

La séance est levée à 23 h 30.

CONSEIL MUNICIPAL 5 Juillet 2012

Présents : Mesdames LAUZE M.Christine – JULLIAN/CHAMBOULEYRON Sylvie
Messieurs : FESQUET Pierre- FAURE François -RIGAL Frédéric- PASCAL J.Pierre- DIVOUX Etienne – DELEMAR Hugues-
Absents excusés : Mme CHOQUET Christine donne pouvoir à LAUZE M.Christine – M. VEDRINES J.Luc donne pouvoir à FAURE François – M. GODÉ Philippe donne pouvoir à FESQUET Pierre.

- Secrétaire de séance : M. DIVOUX Etienne

- Approbation du Compte rendu du 16 Mai 2012: approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

1- Versement du fonds de concours pour la participation du SDEE dans le quartier du Fez Rolland – Dernière tranche

M. le Maire rappelle les derniers travaux à exécuter sur l'enfouissement des réseaux débuté en 2008 :

* Fin de 1^o tranche enfouissement des réseaux du Fez Rolland – câblage ERDF

* Montant des travaux : 31 702.07 €

* Participation commune : 10 506.74 € (18000 € de participation ont été inscrits au budget).

Donc pas de problème pour le budget commune 2012.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 11

2- Protection sociale des Agents –

* Présentation par le Maire de la proposition du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Mende :

Les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à la couverture santé/prévoyance de leurs agents. La Mairie peut donc proposer sa participation à la protection sociale complémentaire (maladie) des Agents. Ce dispositif n'est pas obligatoire et l'adhésion des agents est facultative. Le montant de participation peut être modulé par la commune en fonction du revenu et la composition familiale de l'agent.

* Objet de la délibération : Afin que le CDG 48 puisse procéder à une mise en concurrence collective, il est souhaitable qu'un grand nombre de communes prenne cette délibération.

Par la suite, les tarifs et garanties seront soumis à la municipalité pour prendre la décision de souscrire ou non à la convention.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 11

3- Acquisition local de bienfaisance ERF :

M. le Maire rappelle les faits :

Le 22 janvier l'ERF (Eglise Réformée de France) de la Vallée Française a décidé au cours de son A.G. la cession pour 1 € symbolique du petit local de bienfaisance accolé au temple à Saint Roman de Tousque. Lors du vote du budget, une somme a été allouée pour l'intervention du géomètre (division de la parcelle) et engager l'acte notarié. Cette salle pourrait servir de salle communal. Afin que M. le Maire puisse signer l'acte notarié, il faut que le conseil par sa délibération lui donne mandat.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 11

4- Dépense budgétaire modificative

* Inscrite au budget : 20 592 € FNGIR (Fonds National de Garantie Individuel de Ressources) après le nouveau calcul de la Direction Départementale des Finances Publiques, nous devons verser 20 670 €, nous devons trouver 78 € de recettes et les retirer d'un autre article :

Article 73923 : + 78 €

61522 : - 78 €

Simple régularisation demandée par le percepteur du Collet de Dèze.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 11

AMENAGEMENT DU BATIMENT COMMUNAL

Pour le logement situé sur l'actuelle salle du conseil,

Poser une isolation thermique et phonique sous l'escalier qui monte à l'étage de l'appartement et dont les marches sont en contact direct avec le couloir.

Envisager le chauffage bois du logement par la réalisation ou reprise de cheminée de façon à pouvoir installer un poêle dans le séjour.

Changer les convecteurs actuels pour réaliser des économies d'énergie et améliorer la performance énergétique.

Le conseil municipal décide de demander des devis aux artisans concernés par ces éventuels travaux.

ACQUISITION MATERIELS DIVERS

1- L'agent communal est équipé d'une élagueuse, une débroussailleuse et une tronçonneuse :

Lors du précédent conseil municipal, il avait été décidé de demander des devis :

* Garage Pantel à St Laurent de Trèves : matériel STIHL

* Motoculture Cévenole : matériel HUSQVARNA

* Renault St Jean du Gard : matériel SHINDAIWA

C'est le garage PANTEL qui a été le moins disant.

2- Trois Fontaines commandées et reçues seront placées par l'agent intercommunal ou entreprise suivant les disponibilités. Deux seront installées à St Roman de Tousque (une à la sortie chemin de Capoue à proximité du coffret forain, une sur le terrain de jeux) une dans la cour de la Mairie.

3- Dans le cadre des manifestations, la commune pourrait se doter de tables, bancs, et de chaises. Des offres promotionnelles sur 3 sites publicitaires ont été retenues.

Mme LAUZE M.Christine se propose de regarder sur des sites Internet.

Le conseil donne un avis favorable à cette acquisition.

IMPLANTATION DE LA COLONNE DE TRI DANS LA VALLEE

Actuellement la colonne de tri des déchets est sur le terre plein devant le lotissement du Mas del Fesc, il serait peut être possible de déplacer ces containers au niveau du carrefour d'Appias (hors PPRI). Cette option nécessite l'acquisition d'une toute petite partie de la parcelle située sous la départementale 983, à l'angle du carrefour, mais pour cela il faut :

1/ Faire valider le projet par l'ATESAT

2/ Avoir l'accord du propriétaire de la parcelle et du fermier pour y implanter l'espace nécessaire pour installer et poser les containers. Une étude d'intégration dans le milieu environnant serait soumise au SDEE qui s'occupe de la gestion des déchets.

Ce programme d'aménagement pourrait rentrer dans la dotation « amende de police », vu sa proximité avec le carrefour.

QUESTIONS DIVERSES

- L'impression et la distribution des bulletins semaine 29 (14-20 juillet)

- Animations estivales :

Du côté de chez nous :

- Festivités : Les balladins de la Tour : mercredi 25 juillet : installation estrade le 23 juillet-

- Concert de l'ensemble vocal de Molezon sous l'autorité de Maurice Bourbon :: 1^{er} Août au Temple de la Boissonnade financé par la commune (270 €) et le P.N.C.

- Exposition : au temple de la Boissonnade : exposition d'une collection d'art : participation de la commune : impression des affiches couleurs.

- Fête votive : St Roman de Tousque : participation branchement électrique (sécurité publique).

Le point sur les financements des opérations d'investissement:

- Le Conseil Régional et le Conseil Général ne participent pas au financement de l'ADSL pour Appias. M. le Sénateur a été sollicité et par le biais du financement des Travaux Divers d'Intérêts généraux locaux 8000 € ont été obtenus sur une dépense prévisible de 17 255 € HT.

- Aménagement de la Mairie : DETR : 40% demandé 40 % obtenu soit 66 612.24 € pour 166 530 € prévisionnel.

- Après l'estimation faite par le SDEE pour l'enfouissement réseau ERDF sur le Fez Rolland (2^{ème} tranche) , l'étude de France Télécom est lancée. Dans les mêmes conditions de la 1^{ère} tranche (Pélucarié- Rodet- Moissac- Fes Bégon - Boissonnade- Fes Rolland 1^{ère} tranche) la commune participerait pour le génie civil (même tranchée ERDF- Eclairage Public – France Télécom). Le câblage du réseau France Télécom est financé à 82 %. Un point précis sur cette opération d'enfouissement sera fait lors d'un prochain conseil quand tous les devis seront établis.

La séance est levée à 21 heures.

Compte -rendu du Conseil Municipal JEUDI 23 AOUT 2012

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre,

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine.

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, PASCAL Jean-Pierre, VEDRINES Jean-Luc, FAURE François, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues.

Absente excusée : Mme LAUZE Marie-Christine donne pouvoir à Mme CHOQUET Christine.

Secrétaire de séance : Mme JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie.

Approbation du compte rendu municipal du 5 Juillet 2012 à l'unanimité.

- Délibération :

Implantation d'un parc résidentiel de loisirs à proximité du hameau du Bouscayrol.

Monsieur le Maire présente le projet de Mr CHEYREZY qui consiste en la création de 8 cabanes branchées (dans les arbres) d'une surface de 20 M2 chacune, d'un local pour l'accueil, d'une aire de stationnement .Situé entre le hameau du Bouscayrol et du Cros Cambric en bordure de la voie communale non revêtue .Le parc résidentiel occuperait une superficie de 6.5 hectares ,située à plus de 50 mètres de toute habitation.

Le règlement national d'urbanisme s'appliquant sur la commune, il est nécessaire que le conseil municipal se prononce pour soutenir et accepter le permis d'aménager déposé par le propriétaire.

Le conseil municipal argumente sur le fait que

1. les parcelles retenues ne compromettent en rien l'activité agricole, pastorale et forestière des sols.
2. les mesures d'exploitation du village de cabanes répondent à la charte NATURA 2000 mise en place sur le territoire de la communauté de commune.
3. le réseau ERDF est pris en charge par le propriétaire.
4. le réseau AEP communal et TELECOM sont à proximité sur la même voie qui dessert le site.

5. le projet suit les indications des arrêtés d'application sur les règles de débroussaillage et d'emploi du feu. Pour assurer une maîtrise complète du risque incendie il sera demandé au gérant de respecter une distance minimale de 100 mètres d'entretien et débroussaillage autour du site.
6. Ce parc de loisir apporte une offre originale et complémentaire à l'offre actuelle.

En conséquence le Conseil Municipal donne un avis positif au permis d'aménager et déroge au principe de continuité de l'urbanisme.

Vote : 11 pour

0 abstention

0 contre

- Délibération :

Le collège de St Etienne vallée Française demande une subvention pour un voyage pédagogique en Italie du 20 au 26 Octobre 2012.

Ce voyage concerne les élèves latiniste de 5ème, 4ème, 3ème et la classe de 5ème en entier.

La subvention est de 102 Euros pour les six enfants de la commune.

Remarque : Le collège relève du Conseil Général.

Le conseil municipal donne tout de même son accord.

Vote : 11 pour

0 abstention

0 contre

- Délibération :

Financement de l'assainissement collectif : institution de la participation pour tout branchement sur le réseau communal d'assainissement.

A compter du 1^{er} Juillet 2012 la participation pour raccordement à l'égout (PRE) n'est plus applicable, elle est remplacée par la participation pour l'assainissement collectif (PAC).

La PRE était de 820 Euros HT, le conseil municipal décide que la PAC sera de 900Euros TTC.

Vote : 11 pour

0 abstention

0 contre

- **Recrutement de l'agent d'entretien de l'école :**

Ce contrat est de 8h par semaine.

Cinq personnes ont postulé.

Monsieur le maire et ses adjoints ont porté leur choix sur Madame Flayol Anne-Lise.

Mr le Maire soumet à la réflexion la mise en place d'une garderie avant et après l'école, le mercredi ou quelques heures pendant les vacances scolaires selon les besoins des parents. Une réunion est prévue avec ces derniers pour évaluer les besoins de chacun ; une invitation sera envoyée à ces derniers ,aux ATSEM ainsi qu'au personnel enseignant .

- **Village de vacances :**

Il est nécessaire d' élaguer et d'abattre certains arbres du village de vacances qui abiment les canalisations et détériorent les sols de certains gîtes.

Des devis vont être demandés auprès des entreprises de Poma Bernard et Devresse Bruno.

La séance est levée à 22H30.

Compte – rendu du Conseil Municipal

Jeudi 20 Septembre 2012

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine.

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, PASCAL Jean-Pierre,

RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues, FAURE François.

Absent excusé : Mr VEDRINES Jean-Luc, pouvoir à FAURE François.

Mme LAUZE M. Christine absente excusée

Secrétaire de séance : DIVOUX Etienne

Le compte rendu du 23 Août 2012 a été adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

1/ AEP Appias et ADSL : Révision du plan de financement suite à la défaillance de l'entreprise TECHNOFOR.

Le forage dirigé a été attribué à Bourelly, après consultation de 3 entreprises le 17 juillet, pour un montant de 40 600 € H.T. soit 21 100 € H.T. de plus que prévu par rapport au premier marché.

- Le montant total des travaux d'AEP s'élève donc à :

LOT n°1 Canalisation :	61 579.00 € H.T.
LOT n°2 Forage Dirigé	40 600.00 € H.T.
LOT n°3 Equipement hydraulique Et Electromécanique + avenant	29 624.00 € H.T.
Maîtrise d'œuvre, Imprévus	15 045.00 € H.T. 7 983.00 € H.T.
TOTAL H.T.	154 831.00 € H.T

Les subventions accordées sont les suivantes :

Conseil Général	64 016.00 €
Agence Eau	59 158.00 €
Fonds propres (emprunt : 26000€)	31 657.00 €

- Le montant estimatif des travaux pour l'ADSL s'élève à :

Lot N°1 Génie Civil (avenant)	6 475.00 € H.T
Option forage dirigé	9 875.00 € H.T
TOTAL H.T.	16 350.00 € H.T

Une subvention de 8000€ est acquise dans le cadre de réalisation de travaux divers d'intérêt local.

VOTE :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2/ AVENANT A LA DELIBERATION du 1^{er} Mars 2012-Amenagement du bâtiment de la mairie.

Un avenant à la délibération du conseil municipal sur la demande de subvention auprès du Conseil Régional doit être pris en précisant les motivations de la réalisation de la salle multifonctionnelle :bibliothèque municipale et d'un bureau de permanences.

La délibération sera prise dans ce sens et le montant T.TC des travaux s'élèveront à 131 138.47 € en demandant une aide aussi élevée que possible.

Pour l'instant seule la Préfecture par le biais des dotations d'équipement des territoires ruraux s'est prononcée pour un montant de subvention de 66 612.24 €.

Voir par la suite la bibliothèque de Mende qui pourrait participer à quelques aménagements et livres.

VOTE

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

*** FORAGE DIRIGE RODET – LE PLO –**

Demande d'analyse de sol par la commune à 3 entreprises dont une qui n'a pas répondu :

- * ABESOL : 2 350.00 € H.T.
- * INTRASOL 4 630.00 € H.T.

Le Cabinet GAXIEU, qui est maître d'œuvre sur Appias et Arbousses, préconise de choisir ABESOL. Vu les montant des devis et les recommandations du maître d'œuvre, le conseil municipal opte pour ABESOL-

Après les résultats des analyses, l'appel d'offres sera lancé pour le forage dirigé.

*** Le Plan Communal de Sauvegarde** est terminé et peut être approuvé. Dossier dans lequel est recensé tous les moyens mis en place par la commune en cas de catastrophes naturelles. Le Maire fait circuler l'exemplaire qui est approuvé par le Conseil Municipal et qui sera donc envoyé au service concerné de la Préfecture pour également approbation.

*** La charte du PNC** a été validée par le conseil d'administration du Parc, l'année prochaine le conseil municipal devra se prononcer par délibération sur la zone d'adhésion.

*** COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CEVENNE DES HAUTS GARDONS :**

M. le Maire expose le problème que la Communauté de Communes a rencontré par rapport au projet du Temple de la Boissonnade .Le marché avait été attribué au groupement d'entreprises(3) Jullian Emmanuel, Jullian Ludovic, Emery Christian .

L 'entreprise Chapelle n'a pas été retenue et a déposé une plainte auprès du tribunal administratif pour modification du cahier des charges et non respect de la procédure.

Explication : Dans l'appel d'offre, il n'était pas précisé, suite à une erreur humaine informatique, le pourcentage établi pour l'attribution du marché : à savoir 4/10 pour le prix et 6/10 pour la qualification.

Après l'ouverture des plis, le secrétariat de la Communauté a réagi et informé toutes les entreprises en précisant cette règle. Toutes ces dernières ont à nouveau répondu après la diffusion de ces critères .Après l'attribution du marché, l'entreprise Chapelle a déposé une plainte auprès du Tribunal Administratif ; ce dernier a retenu le vice de procédure du départ. La communauté des communes est condamnée à 1000€ d'amende, à verser à l'entreprise, et à relancer la consultation.

*** DIVERS**

M. DIVOUX évoque des problèmes d'eau à St Roman coïncidant avec la fête votive du village. Des vannes d'alimentation des deux réservoirs ont été manipulées. Cela a provoqué des débordements des bassins, endommageant la voie communale récemment reprise ; ce à quoi il faut ajouter les conséquences financières pour la commune ; la station de pompage du Mas alimente ces bassins par l'intermédiaire du réservoir de l'Exil et les coûts énergétiques sont très élevés. Le conseil municipal condamne fermement cette manipulation. Ce type d'agissement entraînera des poursuites judiciaires.

Bulletin municipal : début Octobre

Accueil des nouveaux habitants : jeudi 18/10 à 18 heures.

Commission des travaux : jeudi 18/10 à 20 heures

La séance est levée à 21 heures ;

Compte rendu du Conseil Municipal
Jeudi 15 novembre 2012

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire

Mesdames : Christine CHOQUET Sylvie, JULLIAN-CHAMBOULEYRON et Marie-Christine LAUZE,

Messieurs : Philippe GODE, Etienne DIVOUX, François FAURE, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES.

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES.

1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 septembre 2012:

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

2-Affectation « amende de police »:

- Proposition d'achat de petits matériels pour intervenir en cas d'intempéries dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.
Devis établi comprenant des gilets, des supports « route barrée » et des barrières. Montant : 1.306,45€.
- Achat de panneaux « Entrées et sorties » pour les hameaux du Salt et de Camp des Noyers.
Devis établi. Montant : 315.47€.
- Subvention accordée : 765.97€
- Dépenses effectives : 855.95€

Affectation de la subvention à ces dépenses.

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

3-Groupement de commandes – Voirie SDEE:

Concerne le regroupement des commandes au niveau du Canton. Ce domaine (appels d'offres, suivi des chantiers) est géré par le SDEE.

Avantage : cela sécurise la Commune.

La Convention est renouvelée périodiquement.

Voté à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

4-Délibération sur la suppression de l'ATESAT en 2014 :

C'est l'aide technique des Services de l'Etat au service des Collectivités.

Conséquences de la suppression de cet accompagnement : cela entrainera des dépenses supplémentaires pour la Commune et cela pourrait avoir des conséquences sur la qualité de la prestation car il n'y aurait plus de suivi technique.

Délibération contre la suppression : votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

5-Indemnité de conseil allouée au Comptable de la Collectivité:

Mr le Maire communique au Conseil le courrier du Comptable de la Commune qui explicite le fonctionnement, les finalités de son emploi et l'aide qu'il apporte à la Commune.

L'indemnité s'élève à 341.74€ pour 2012.

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

6-Demande déclassement de la voie communale qui donne accès au captage et au réservoir de la Boissonnade:

Sont concernées les voies communales cadastrées VC 23 –pompage dans les acacias en contre-bas- et VC 24 –réservoir- au dessus du Temple.

Ces voies communales ont été classées en 1996 suite à une enquête publique et existaient depuis la mise en service du réseau (1968). La VC 23 du pompage est goudronnée jusqu'à la bâtisse de la Boissonnade.

La Commune a reçu un courrier de Mme Anne Lise PIASTRELLI et de sa mère, Mme Simone PIASTRELLI, demandant le déclassement de ces 2 chemins communaux. Elles indiquent accepter un droit de passage au personnel en charge de l'entretien.

Dans le cadre de l'acquisition obligatoire en cours par la Commune, du périmètre de captage de l'eau de la Boissonnade, la Commune donne un avis favorable à cette requête, en prenant note de l'acceptation d'un droit de passage qui devra être ouvert à la Commune et à ses ayants droits. Sous réserve d'approbation de cet accord par la Préfecture, un courrier sera envoyé aux propriétaires.

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

7-Participation de la Commune à l'assurance complémentaire sur salaire des agents communaux:

Cette assurance permettrait aux Agents Communaux d'être mieux couverts en cas de maladie et cela au-delà d'une période déterminée selon que les agents communaux soient titulaires ou non titulaires avec une période minimum de 4 mois d'ancienneté pour ces derniers. Au préalable, les agents concernés doivent donner leur accord. Le niveau de cotisation est défini par la Commune. Proposition est faite d'une répartition suivante : 2/3 pour la Commune, soit jusqu'à 210€/an et 1/3 pour le salarié.

Un avis favorable est donné par le Conseil.

8-: Avenant au marché d'AEP d'Appias – Travaux de forage dirigé :

Pour l'Entreprise Bourelly en charge des travaux de forage dirigé, il y avait obligation technique de creuser 5m supplémentaire par rapport au premier projet fourni par l'Entreprise qui s'est déditée. De même, un fourreau préconisé, de diamètre 32, a été modifié et posé en 50. Cela correspond à une dépense supplémentaire de 4.834,50^E. D'autre part, l'entreprise a réalisé un tir (forage) supérieur de 25 mètres. Cette erreur n'a pas été prise en considération dans le décompte des travaux définitifs du forage dirigé.

Cette dépense est compensée en partie par une diminution de la facture de Génie Civil relative à la canalisation entre le Gardon et la route d'Appias (25m de moins).

Voté à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

9- Décision modificative AEP Appias et tableau électrique du local technique de la Boissonnade :

Somme votée : 131.831,00€ (Budget)

Complément de travaux Appias (forage dirigé entreprise Bourelly): 26.000^E.

Pris sur le programme AEP Arbousses/La Rouvière.

Manque de crédit également pour le changement du tableau électrique du local technique de la Boissonnade (compris dans l'opération ONA) : 4 009.00 € H.T. pris sur AEP Arbousses/La Rouvière 3 000.00 €

	Diminution sur Crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Raccordement d'Appias		26.000 €
AEP Arbousses/La Rouvière	-29 000 €	
Opération non affectée		3 000 €
	-----	-----
	29.000€	29.000€

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Une fuite sur la canalisation dans le puits de pompage de Rodet a été détectée. Une réparation est donc nécessaire.

2 devis fournis :

- Entreprise Canonge : 2.986.00 € H.T.
- SDEE : 2 295.00 € H.T avec une participation de 20%.

La Commune a choisi la SDEE.

10- Participation de la Commune au transport scolaire de l'Ecole Publique :

Participation de 190€ par enfant. Nombre d'enfants 5.

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

11- Renouvellement du matériel informatique –nouveau contrat de logiciels de la gestion communale AGEDI :Decision modificative

Passage de "Magnus" à AGEDI.

Ce renouvellement avait été budgété pour 2.000€ sur la ligne "Mobilier Mairie".

Dépenses:

- Tour informatique: 727,00€,
- Logiciels: 2.219.78€,
- Logiciel "cadastre": 273.88€.

Transfert de la ligne "opération non affectée" à la ligne "mobilier Mairie" pour les 1.500€ manquants.

Voté à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

12- Demande de subvention « Foyers ruraux de la Vallée Française » :

Une demande a été reçue en Mairie concernant une participation à l'achat d'une structure temporaire (18 000 €) pour remplacer le Piboulis en attente de la nouvelle salle. Ce "Barnum" serait installé au "Rond" à St Croix. Montant demandé à Moissac : 500€.

Délibération reportée en attente de visibilité sur les besoins des associations et sur les coûts prévisionnels de fonctionnement.

La séance est levée à 23h00

Compte – rendu du Conseil Municipal

Mercredi 12 décembre 2012 à 20 h 30

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, PASCAL Jean-Pierre, DELEMAR Hugues, FAURE François, VEDRINES Jean-Luc

Absent excusé : Mme CHOQUET Christine, pouvoir à LAUZE Christine

M. DELEMAR Hugues, pouvoir à RIGAL Frédéric

Secrétaire de séance : GODE Philippe

1- Irrigation des terres et prairies agricoles en Lozère

- Une réglementation est en place depuis 2006
- La chambre d'agriculture de la Lozère souhaite être Maître d'ouvrage concernant le droit et la gestion de l'irrigation. En effet il ne semble pas cohérent d'éloigner le département de la gestion des cours d'eau sur son territoire. Abandonner cette gestion aux bassins aval hors département revient à s'exposer à des problèmes sur notre territoire (débits, barrages, etc.).

Proposition : Confier la gestion de l'irrigation à la chambre d'agriculture.

VOTE :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement collectif

- Rapport complet sur le site www.services.eaufrance.fr et en Mairie

Page 6 : 30 380 m³ prélevés sur le milieu naturel en 2010

28 987 m³ prélevés en 2011

baisse constatée, suite aux recherches et réparations des fuites à La Boissonnade et aux Lumières

Le linéaire du réseau de canalisations est de 19.2 kilomètres.

- **Tarifs de l'eau :**

Part de la commune : pas d'augmentation entre 2011 et 2012

L'abonnement annuel s'élève à 85€ HT

La part proportionnelle (consommation) s'élève à 152€ HT

Pour 120 m³ (soit la consommation moy. de 4 personnes) : 237 €

Taxes et redevances :

Augmentation de 31% entre 2011 et 2012 de la redevance de pollution domestique

20.16€ en 2011, 26.40 en 2012

Pour une famille de 4 personnes, l'augmentation de la facture d'eau reste relativement modeste avec les nouvelles règles (de 2010 à 2011) : soit + 2,43 %

Facture annuelle (Abonnement + consommation+taxes), pour 120 m³, en 2010 : 271,30 €

Facture annuelle (Abonnement + consommation+taxes), pour 120 m³, en 2011 : 277,89 €

- **Analyses**

Les trois captages sont traités au chlore.

Pour éviter les problèmes sur la potabilité de l'eau, des tests hebdomadaires de détection de la présence de chlore dans le réseau sont effectués.

La question se pose de savoir s'il serait judicieux de prévoir un autre type de traitement : le rayonnement Ultra Violet qui agit sur les bactéries pathogènes et non pathogènes.

Le traitement aux UV se fait en sortie de réservoir, il n'assure donc pas une sécurité maximale contrairement au chlore qui lui est présent sur tout le réseau de distribution.

Un agent de l'Agence Régionale de Santé vient tout de même sur le terrain le 13 décembre 2012 pour envisager une étude.

- **Rendement du réseau**

97,4 % de l'eau prise est vendue, ce qui signifie que le réseau n'a plus aucune fuite importante.

Le taux de rendement est très satisfaisant.

- **Investissements**

Les investissements s'élèvent à 47 873 € pour l'année de référence (2010).

3 – Assainissement :

Part de la commune, pour 120 M3

121.20 € en 2012 comme en 2011

Taxes et redevances :

Augmentation de 25% de la redevance de modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau) :14,40 € en 2011,18 € en 2012

110 abonnés sur Saint Roman de Tousque

Les frais d'assainissement passent de :

143,06 € en 2011 à 146,86 € en 2012

(prix TTC au m³, soit une augmentation de 2,7 %)

Les amortissements des réseaux AEP et Assainissement s'élèvent actuellement à 27 000 € / an

Le budget global est d'environ de 60 000 €/an,

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité au rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement collectif.

VOTE :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4 - Prix de l'eau 2013

Proposition de délibération du prix de l'eau et de l'assainissement en 2013 :

- Maintien de la part communale (pas d'augmentation)
- La taxe de l'Agence de bassin, elle, va poursuivre son évolution (augmentations programmées sur plusieurs années)

5 - Titres de recettes non payées (Eau)

Admission en non valeur : 968,85 €

VOTE :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6 – Adhésion communale pour une protection sociale complémentaire des agents communaux

La protection permet d'accéder à des droits de traitements

après 3 mois en Congé maladie / Congé Longue Maladie

Cela concerne un agent titulaire (22 h) et 2 non-titulaires (17h30)

Le complément de cotisation se tient pour la Commune dans une limite de 210 € qui sera inscrite au budget et qui ne sera utilisé que pour le cas de l'adhésion volontaire des agents (et de leur engagement à cotisation).

La cotisation pour les agents concernés varie de 9,50 € à 16 € / mois en fonction des options de protection choisies.

7 – Questions diverses

➤ L'association des communes forestières du Languedoc Roussillon s'adresse à nous pour rentrer comme commune lozérienne : une adhésion permettrait un accompagnement du Maire et des Elus sur les questions liées à la forêt : gestion, dangers, risque incendie, etc.)
Le conseil municipal demande des précisions sur le montant de la cotisation et sur le détail du service rendu en cas d'adhésion.
Il serait peut-être plus adéquat que ce soit la Communauté de Communes qui souscrive à cette adhésion, notamment parce qu'elle est propriétaire du terrain du Martinet (50 hectares).

- Demande de subvention des Foyers Ruraux
Une demande de subvention d'un montant de 500 € est adressée à la Commune dans le cadre du financement d'une structure provisoire (Mic Mac) devant se substituer au Piboulio pendant la construction du nouveau bâtiment.
Le budget total s'élève à 18000€ dont :
- ✓ 7000 € de fonds privés
 - ✓ 1000 € Mairie de Ste Croix VF
 - ✓ 1000 € les Communes
 - ✓ 2000 € Communauté de communes (avance sur les aides 2013)

Le conseil municipal s'interroge sur l'importance des sommes à engager pour une structure dite « provisoire » ainsi que sur les frais de transport et de fonctionnement qui ne sont pas pris en compte dans ces 18 000 € (gestion, animation, chauffage, électricité, eau, sanitaires, etc.).

Pourquoi ne pas recenser les bâtiments communaux de la Communauté de Communes pour envisager d'excentrer les activités sur les communes voisines pendant les travaux, et faire ainsi « vivre » tout le territoire ?

Délibération sur l'attribution d'une subvention de 500 € :

VOTE :

POUR : 0

CONTRE : 8

ABSTENTION : 3

➤ Point Communauté de Communes

Reste à réaliser en Investissement :

- ✓ La rampe « handicapés » dans le cadre de l'aménagement de La Boissonnade.
Le coût s'élève à 100 000 € HT, il est financé à 80 %
+10 % sur fond de concours
La communauté de communes pourrait financer le complément de 10.000 € à raison de 850 € / an environ sur 15 ans.
- ✓ Le « nouveau Piboulio » : subventionné à 80 %+ 10% de fonds de concours, coût annuel 7 à 8000 € pour la communauté.
- ✓ L'Eco-hameau de St-Etienne Vallée Française : subventionné à 80 %.
- ✓ 2.5 millions d'euros ont été investis depuis 5 ans sur le territoire de la communauté

Fonctionnement

- ✓ Le conseil communautaire doit mener une réflexion sur les dépenses en fonctionnement : subventions aux associations, personnel administratif, personnel communal...La dotation de l'état a baissé de 6000€ de 2011 à 2012

➤ Point Commune

Travaux sur la Boissonnade :

Pour réaliser les travaux (accès handicapés) la commune doit acquérir la parcelle qui donne accès au temple.

Des recherches sont en cours pour vérifier qui en est propriétaire. L'Eglise Protestante Unie de France (ex ERF) ne serait pas propriétaire suivant les actes notariés en possession de Maître

Pottier : elle a juste un droit d'accès .Elle appartiendrait à Mr Pierredon Daniel. Ce dernier serait prêt à céder tout le devant de porte (petit champ situé en contrebas du monument historique). Une demande de proposition d'achat lui sera formulée.

Acquisition du local de bienfaisance à Saint Roman de Tousque.

L'Association culturelle a changé de nom : c'est un regroupement sur plusieurs églises : « Église Protestante Unie de France ».

Cela implique des changements de statut (Conseil Régional, National, validation des services préfectoraux (J.O.) : autant de procédures qui vont durer au moins un an. Il faudra attendre la finalisation de ces démarches pour réaliser l'acquisition du Petit Local par la Commune, conformément à ce qui a été envisagé dans les précédents bulletins.

Les fêtes

Le CCAS procédera à la distribution des repas le vendredi 14 décembre.

Le repas des Anciens aura lieu le 19 janvier à partir de 12 heures. Des conseillers municipaux seront invités à y participer.

✓ Le bulletin municipal n° 77 paraîtra en début d'année (courant janvier)

➤ La séance est levée à 23 h 00